



**HAL**  
open science

# Propagation de la charge évaluative au sein de la phrase : principes et étude sur un corpus informatif journalistique

Caroline Langlet, Patrice Enjalbert, Agata Jackiewicz

## ► To cite this version:

Caroline Langlet, Patrice Enjalbert, Agata Jackiewicz. Propagation de la charge évaluative au sein de la phrase : principes et étude sur un corpus informatif journalistique. Les émotions dans le discours. Emotions in discourse., Peter Lang, 2014, 978-3-631-64608-3. hal-01075399

**HAL Id: hal-01075399**

**<https://hal.science/hal-01075399v1>**

Submitted on 17 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Propagation de la charge évaluative au sein de la phrase : principes et étude sur un corpus informatif journalistique

*Caroline Langlet\**, *Patrice Enjalbert\*\** & *Agata Jackiewicz\*\*\**

## Abstract

This chapter aims to highlight a phenomenon related to the expression of evaluation in discourse in which the evaluative force on a referent in a sentence can be transmitted to other entities involved in the situation described, and to the situation itself. This issue corresponds to some extent to the so-called problem of “target identification” in the field of opinion-mining in NLP. More specifically, we consider configurations in which the “initial” appraising statement is expressed by an epithet inside a noun phrase. Relying on a general principle of coherence, we show the importance of the logico-semantic structure of the proposition and analyze different modes of propagation between the eventuality itself and the realization of its actancial roles. Our work relies heavily on the study of a corpus of informative texts taken from technical-economic media, thanks to a set of linguistic tests designed to characterise segments with appraising value.

## Résumé

Cet article se propose de mettre en évidence un phénomène lié à l’expression de l’évaluation en discours, selon lequel, au sein d’un énoncé, la charge évaluative portant sur un référent peut se transmettre à d’autres entités parties prenantes de la situation décrite, ainsi qu’à la situation elle-même. Cette problématique rejoint dans une certaine mesure la question dite de « l’identification des cibles » dans le domaine de la veille d’opinion en TAL. Nous nous attachons particulièrement aux configurations dans lesquelles l’évaluation « initiale » est exprimée par un adjectif épithète au sein d’un syntagme nominal. Nous appuyant sur un principe général de cohérence, nous montrons l’importance de la structure logico-sémantique de la proposition et analysons différents modes de propagation entre le procès lui-même et les réalisations de ses différents rôles actanciels. Notre travail s’appuie fortement sur l’observation d’un corpus de textes informatifs issus de la presse techno-économique, outillée par un jeu de tests linguistiques visant à caractériser les segments porteurs de charge évaluative.

## 1. Présentation

Le présent article concerne l’expression de l’évaluation en discours, c’est-à-dire la manière dont un texte véhicule des jugements de valeur sur ses référents. Plus

---

\* Université Paris-Sorbonne.

\*\* Université de Caen Basse-Normandie, GREYC.

\*\*\* Université Paris-Sorbonne, STIH.

précisément, la question est ici de savoir *quels* objets sont impliqués dans de tels jugements, et selon quels cheminements interprétatifs. Il s'agira de montrer qu'à partir d'une évaluation formulée par le locuteur, marquée par l'emploi d'indices lexicaux et concernant un objet spécifique, des évaluations secondaires, laissées implicites dans le texte mais actualisables par l'interprétant, peuvent être décelées. Ce phénomène de *propagation de la charge évaluative* peut être appréhendé à travers le contraste des deux énoncés suivants :

- (1) Les constructeurs ont livré des avions moins polluants.<sup>1</sup>
- (2) Le titre continue de nous paraître très attractif.

L'énoncé (2) exprime une évaluation simple, explicite, portant sur une entité unique, *le titre* (boursier), dénotée par le sujet de la proposition. La situation en (1) est sensiblement plus riche et complexe. Une première évaluation positive des entités *avions*, portée par l'expression connotée – eu égard aux normes environnementales de l'époque – *moins polluants*, se transmet à l'événement lui-même (la livraison), qui peut dès lors être considéré comme un fait positif. Enfin, c'est son agent collectif *les constructeurs* qui va pouvoir bénéficier d'un regard valorisant.

Notre travail s'appuie sur l'observation attentive d'un corpus de textes informatifs issus d'une presse techno-économique, concernant plus particulièrement le domaine de l'aéronautique<sup>2</sup>, cadre adéquat pour l'observation du phénomène tel qu'il est à l'œuvre au sein d'énoncés *a priori* factuels.

Notre entreprise rejoint la problématique dite de la « veille d'opinion » en TAL<sup>3</sup>, laquelle vise, rappelons-le, à repérer de manière automatique les jugements de valeur portés sur des *entités-cibles* (personnes, institutions, biens culturels, etc.) dans des collections de textes, et l'opinion générale sur ces « objets » qui en résulte (Pang/Lee 2008 ; Vernier *et al.* 2011). En prenant en compte la structure actancielle de l'énoncé, nous pouvons aborder le problème des cibles multiples, intégrant les faits relatés eux-mêmes, et donner une interprétation sémantique de la tâche.

Après avoir exposé les principes généraux qui guident nos analyses – sous un angle conceptuel, interrogeant la notion d'acte évaluatif, et sous un angle linguistique, mettant en exergue la dimension énonciative de ces phénomènes et son ancrage dans la structure logico-sémantique de la phrase –, nous décrivons,

---

1 Tous les extraits de textes cités en exemples proviennent du corpus d'étude.

2 L'étude a été menée dans le cadre du projet ANR Ontopitex (<https://ontopitex.greyc.fr/>). Le corpus comprend 377 articles de presse pour environ 340 000 mots.

3 Traitement automatique du langage naturel.

dans la section 3, le cheminement de l'évaluation selon différentes configurations phrastiques. Une synthèse de ces observations, visant à livrer les premiers éléments d'explication de ces différents modes de propagation, suivra en section 4.

## 2. Principes généraux

### 2.1 Point de vue conceptuel : l'acte évaluatif, situations et entités

Nous commencerons donc par aborder la question de l'évaluation sous son aspect conceptuel, dans une démarche classique de sémantique cognitive. Nous prenons comme point de départ le postulat d'une disposition primitive d'un agent humain à « évaluer les situations » auxquelles le confronte son « expérience », postulat en accord avec les travaux de psychologie et de neurosciences (Ellsworth/Scherer 2003 ; Changeux 2008). Une situation sera pour nous la représentation d'un fragment d'un monde conçu (physique, abstrait, imaginaire, etc.), caractérisé par un ensemble d'entités, de propriétés et de relations stables ou contingentes, d'événements impliquant ces entités, etc.

S'agissant des motivations, ou critères de l'évaluation, au regard du corpus étudié, il nous semble d'abord qu'ils ressortent peu de « l'affect » mais plutôt de la « cognition » – pour reprendre l'opposition dressée par Malrieu (1999, 50 et suiv.) –, *a contrario* donc du positionnement de Martin et White (2005) ou de travaux en psychologie ci-dessus évoqués. Il nous apparaît ensuite qu'ils sont de deux ordres : accord avec des *buts*, d'ordre *opératoire*, d'une part – typiquement, dans le corpus, l'obtention de résultats commerciaux ou technologiques – ; et, d'autre part, conformité envers un *système de valeurs*, ou *axiologie*, le terme « axiologie » étant à prendre ici en un sens large, au-delà des traditionnelles dimensions éthiques ou esthétiques, incluant dans notre corpus des « normes » techniques, économiques, environnementales, etc.<sup>4</sup>

Nous proposerons alors la caractérisation suivante de *l'acte évaluatif* : L'agent A *évalue positivement/négativement une situation S* signifie qu'il considère que cette situation est de l'ordre du souhaitable/du regrettable, relativement à un ensemble de buts opératoires ou de systèmes de valeurs.

Plusieurs remarques doivent compléter cette proposition. En premier lieu nous notons que *dans les textes*<sup>5</sup>, l'évaluation n'est pas seulement relative aux « buts »

4 Dans un cadre théorique bien distinct, et avec une acception nettement plus ouverte du terme « axiologie », on pourra rapprocher notre dualité buts/axiologie de la distinction effectuée par Gosselin (2010) entre modalités appréciatives et axiologiques.

5 À la différence des contextes évoqués en psychologie.

de l'auteur – ou de personnes dont celui-ci rapporterait les pensées ou propos – mais aussi aux intérêts d'entités *parties prenantes* de ces situations.

Nous pouvons ensuite interroger les termes « souhaitable/regrettable » employés pour qualifier les situations en cause. Une alternative envisageable serait de leur substituer des couples plus spécifiques tels que « bon/mauvais », « bien/mal », « louable/blâmable », etc. Notre hypothèse est cependant que *la polysémie du couple « souhaitable/regrettable » reprend de manière adéquate les différents types de critères d'évaluation*. Cette formulation est au cœur de *tests linguistiques* que nous proposerons pour déterminer si un segment textuel est porteur d'un contenu évaluatif, et quel est alors « l'objet » (entité ou situation) de cette évaluation.

La primauté que nous proposons d'accorder à la notion de situation dans l'attitude évaluative ne doit pas conduire à occulter l'évaluation des *entités* en tant que telles. Nous observons simplement que cette dernière provient de la prise en considération des situations dans lesquelles les entités sont impliquées, du rôle qu'elles y jouent. L'opinion sur une entité résulte de la condensation de ces évaluations contextuelles particulières. Le mouvement n'est toutefois pas unidirectionnel : une situation peut être considérée favorablement/défavorablement du fait d'un jugement positif/négatif sur une entité partie prenante. Il en résulte un va-et-vient entre situations et entités, que (2) illustre, comme explicité en introduction. C'est précisément aux traces langagières de ces mouvements de *propagation évaluative* que vont être consacrées les sections 3 et 4.

## 2.2 Point de vue linguistique : énonciation et structure logico-sémantique de la phrase

### 2.2.1 Le point de vue de l'interprétant

De manière générale, nous considérons que les phénomènes évaluatifs en discours doivent être appréhendés dans une dimension énonciative – telle qu'elle est décrite par Kerbrat-Orecchioni (1980) – permettant de tenir compte tant du rôle du locuteur que de celui de l'interprétant. À l'échelle des segments analysés, cette dimension énonciative peut se schématiser comme suit :

- (i) Côté locuteur, la formulation d'une évaluation passe par différents procédés, en particulier par l'utilisation explicite de lexies porteuses d'une charge évaluative, connotée ou dénotée.
- (ii) Côté interprétant, une première *opération de décodage* peut amener celui-ci à interpréter les unités lexicales évaluatives comme étant effectivement les traces d'actes évaluatifs propres au locuteur.

- (ii\_a) À partir des évaluations ainsi décodées, l'interprétant sera en mesure d'inférer des évaluations secondaires attribuables au locuteur. La résolution de ces inférences repose sur une forme de coopération textuelle telle que décrite par Eco (1985) : les éléments de sens déjà rencontrés dans le texte orientent l'interprétant et lui permettent de privilégier, au nom de la préservation de la cohérence (Charolles 1995), telle ou telle stratégie interprétative.
- (ii\_b) L'interprétant pourra également formuler des évaluations non plus attribuées au locuteur mais prises en charge par lui-même : ayant validé l'évaluation explicitée par le locuteur, il peut exploiter cette dernière comme justification d'une évaluation lui étant propre, portant sur la/les situation(s)/entité(s) logiquement associées à la cible premièrement évaluée.

### 2.2.2 *Analyse logico-sémantique de la phrase*

L'étude se limite ici au cadre de la proposition et retient l'idée que cette propagation est en partie déterminée par les relations logico-sémantiques qui la structurent : en vertu du principe de cohérence évoqué ci-dessus, l'interprétant devra en effet tenir compte de ces dernières pour inférer ou formuler des évaluations secondes.

Notre appréhension de ces relations s'inspire notamment des travaux sur la prédication sémantique de la théorie Sens-Texte (Mel'čuk/Polguère 2009) et des travaux du Lexique-Grammaire (Gross 1981). Le prédicat sera ainsi défini comme une unité lexicale ayant un sens liant impliquant un certain nombre de participants (actants sémantiques). Chacun des actants occupe un rôle sémantique précisant la nature de son implication dans le procès (Mel'čuk 2004). Mis à part les classiques rôles d'agent et de patient – lesquels sont relatifs, pour le premier, à l'être animé instigateur et contrôleur du procès, et, pour le second, à l'entité sur laquelle s'exerce directement le procès –, les principaux rôles sémantiques rencontrés dans les configurations étudiées sont ceux d'expérienceur (entité où se manifeste un état physique ou psychique), de causateur (entité déclenchant la réalisation d'un procès) et, enfin, de récepteur (être affecté par les retombées du procès ou vers qui est dirigé le procès).

Nous nous sommes limités ici à des énoncés pour lesquels l'évaluation première est exprimée au sein d'un syntagme nominal (ou prépositionnel) porteur d'une épithète évaluative (Noailly 1999; Enjalbert/Zhang/Ferrari 2012). Différentes configurations logico-sémantiques ont été isolées et interrogées selon leur capacité à favoriser la propagation évaluative, en fonction : (1) de la fonction logico-sémantique tenue par ce syntagme ; (2) de son rôle sémantique si celui-ci est actant

sémantique ; (3) de la nature sémantique du prédicat (processif ou statif) ; (4) du nombre d'actants non évaluativement marqués impliqués et de leur rôle sémantique.

Deux sous-groupes ont été constitués : le premier regroupe les configurations qui font figurer le syntagme évaluatif en position d'actant sémantique ; et le second celles qui le placent en position de prédicat. Alors que pour ces dernières, il s'agit de vérifier la possibilité d'une propagation partant du noyau prédicatif vers les actants sémantiques, pour les premières la vérification a porté sur le caractère effectif d'une propagation vers la prédication avant de s'attacher à celle portant sur les autres actants sémantiques.

### 3. Configurations logico-sémantiques et propagation évaluative

Nous rendrons compte dans cette section des observations menées sur le corpus. Un ensemble de tests linguistiques a été élaboré, permettant de valider la présence d'une charge évaluative portant sur l'un ou l'autre des constituants de la phrase.

Considérons tout d'abord le cas où le syntagme évaluatif (S\_Ev dorénavant) est actant d'un prédicat, et l'éventuelle propagation de la charge évaluative vers la prédication. Notre premier test linguistique vise à mettre en relief une charge évaluative portant sur la prédication, en intégrant cette dernière comme subordonnée sous la dépendance d'une principale de la forme : *Il est [souhaitable|regrettable] que.*

Pour l'exemple suivant :

- (2) Les constructeurs ont livré des avions moins polluants.

on obtiendra :

- (3) Il est [souhaitable|regrettable] que les constructeurs aient livré des avions moins polluants.

L'application de ce test peut donner différents effets (c'est également le cas des tests présentés ci-après) : soit l'une des deux alternatives souhaitable/regrettable mène à une aporie – l'autre conduisant à une explicitation de l'orientation évaluative –, la prédication est alors évaluative ; soit l'énoncé obtenu apparaît comme non pertinent, incongru, et la prédication n'est donc pas évaluative.

Lorsque l'application du test fonctionne, il est nécessaire de vérifier que la charge évaluative concernant la prédication est bien une évaluation secondaire résultant d'une évaluation première localisée dans le syntagme nominal (ou

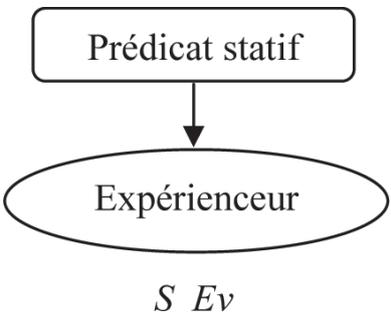
prépositionnel) repéré. Pour cela, un deuxième test consistant, après suppression des autres actants, en la focalisation du S\_Ev dans une structure en *ce... que* a été effectué :

- (4) Il est [souhaitable|regrettable] que ce soient des avions moins polluants qui aient été livrés.

Enfin, la trace d'une évaluation secondaire une fois décelée, il est possible de vérifier l'existence d'une propagation vers les autres actants. Différents tests ont été développés, mettant en valeur leur rôle sémantique : afin de déterminer si l'implication d'un actant dans un procès évalué a des conséquences sur la manière dont celui-ci est perçu, les tests doivent en effet expliciter la nature de cette implication. Nous présentons ici uniquement celui relatif à la propagation de la charge évaluative vers l'agent :

- (5) Livrer des avions moins polluants ? Il est souhaitable de la part d'un constructeur de l'avoir fait.

Le tableau 1 présente les différentes configurations avec les exemples et les tests associés. Dans la colonne « Propagation vers la prédication », les tests notés respectivement « Test 1 » et « Test 2 » permettent, pour le premier, de vérifier qu'une charge évaluative porte sur la prédication, et, pour le second, que celle-ci est effectivement due à la présence d'un S\_Ev actant. La même démarche d'ensemble a été suivie pour le cas où le S\_Ev est prédicatif (tableau 2).

CONFIGURATIONS	PROPAGATION VERS LA PRÉDICATION	PROPAGATION VERS LES AUTRES ACTANTS SÉMANTIQUES
 <p><i>S Ev</i></p> <p>2 énoncés concernés. Exemple : <i>Le mythique 747 a disparu du carnet de livraison.</i></p>	<p>Toujours effective.</p> <p>Test 1 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que le mythique 747 ait disparu du carnet de livraison.</i></p> <p>Test 2 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que ce soit le mythique 747 qui ait disparu du carnet de livraison.</i></p>	<p>Pas d'autres actants</p>

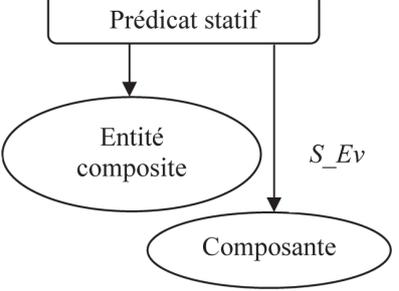
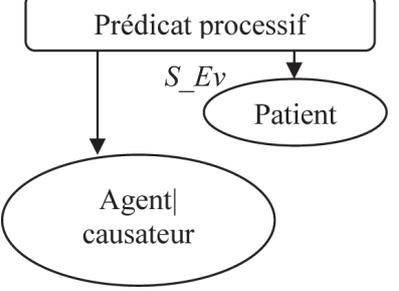
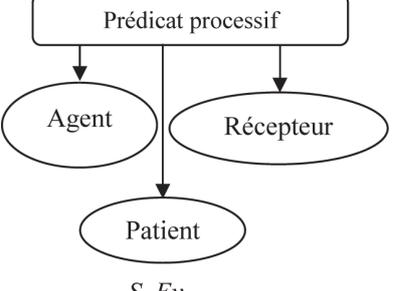
CONFIGURATIONS	PROPAGATION VERS LA PRÉDICATION	PROPAGATION VERS LES AUTRES ACTANTS SÉMANTIQUES
 <p>4 énoncés concernés. Exemple : <i>Les avions n'ont pas l'équipement de protection adéquat.</i></p>	<p>Toujours effective.</p> <p>Test 1 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que les avions n'aient pas l'équipement de protection adéquat.</i></p> <p>Test 2 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que ce soit un équipement de protection adéquat que les avions n'aient pas.</i></p>	<p>Vers le possesseur : toujours effective.</p> <p>Exemple : <i>Un équipement de protection adéquat ? il est [souhaitable regrettable] que les avions en soient dépourvus.</i></p>
 <p>20 énoncés concernés. Exemple : <i>L'avionneur européen proposera [...] des versions moins gourmandes du moyen-courrier [...].</i></p>	<p>Toujours effective.</p> <p>Test 1 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que l'avionneur européen propose [...] des versions moins gourmandes du moyen-courrier [...].</i></p> <p>Test 2 : <i>Il est [souhaitable regrettable] que ce soient des versions moins gourmandes du moyen-courrier [...] que propose l'avionneur européen [...].</i></p>	<p>Vers l'agent : toujours effective.</p> <p>Test : <i>Proposer des versions moins gourmandes du moyen-courrier ? Il est [souhaitable regrettable] de la part de l'avionneur européen de l'avoir fait.</i></p>
 <p>18 énoncés concernés. Exemple : <i>L'avionneur a préféré garder l'A320 [...] en l'équipant de nouveaux moteurs plus performants.</i></p>	<p>Toujours effective.</p> <p>Test 1 : <i>Il est souhaitable qu'Airbus ait équipé l'A320 de nouveaux moteurs plus performants.</i></p> <p>Test 2 : <i>Il est souhaitable que ce soient de nouveaux moteurs plus performants qu'Airbus ait équipé l'A320.</i></p>	<p>– Vers l'agent : toujours effective.</p> <p>Test : <i>Équiper l'A320 de nouveaux moteurs plus performants ? Il est souhaitable de la part de l'avionneur de l'avoir fait.</i></p> <p>– Vers le récepteur : Test : <i>Être équipé de nouveaux moteurs plus performants ? Il est souhaitable que l'A320 en ait bénéficié.</i></p>

Tableau 1: Propagation de la charge évaluative. Cas n°1 : le *S\_Ev* est un actant

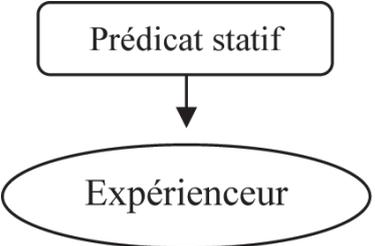
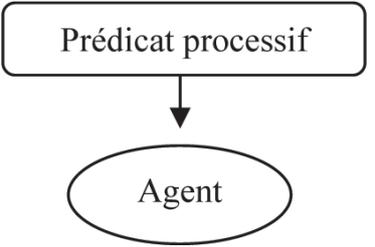
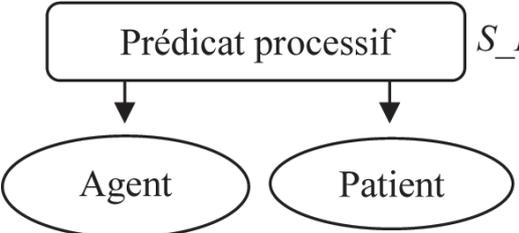
CONFIGURATIONS	PROPAGATION VERS LES ACTANTS SÉMANTIQUES
<div style="text-align: center;">  </div> <p><i>S Ev</i></p> <p>4 énoncés concernés.</p> <p>Exemple : <i>Le retour d’Air France à la croissance rentable.</i></p>	<p>Vers l’expérienceur : toujours effective.</p> <p>Test : <i>Une croissance rentable ? Il est [souhaitable regrettable] qu’Air France en montre une.</i></p>
<div style="text-align: center;">  </div> <p><i>S Ev</i></p> <p>4 énoncés concernés.</p> <p>Exemple : <i>Le joli coup réalisé par Airbus.</i></p>	<p>Vers l’agent : toujours effective.</p> <p>Test : <i>Un joli coup ? Il est [souhaitable regrettable] de la part d’Airbus d’en avoir réalisé un.</i></p>
<div style="text-align: center;">  </div> <p><i>S_Ev</i></p> <p>15 énoncés concernés.</p> <p>Exemple : <i>La dernière livraison de télégrammes [...] apporte un éclairage inédit sur les efforts du gouvernement américain pour soutenir Boeing.</i></p>	<p>– Vers l’agent : toujours effective. – Vers le patient : toujours effective.</p> <p>Test : <i>Un éclairage inédit ? il est souhaitable que les efforts du gouvernement américain pour soutenir les ventes de Boeing en ait été l’objet.</i></p>

Tableau 2: Propagation de la charge évaluative. Cas n°2 : *S\_ev* est un prédicat

#### 4. Premiers éléments d’explication : quels modes de propagation ?

La propagation évaluative semble pouvoir être actualisée dans la plupart des configurations. Cependant, il est possible de distinguer différents modes de propagation selon les caractéristiques logico-sémantiques propres à ces dernières.

#### 4.1 De l'actant évaluativement marqué vers la prédication

Ces modes de propagation peuvent être mieux appréhendés si l'on tient compte du rôle sémantique du S\_Ev au sein du procès. Considérons le rôle de patient : il est possible de décrire celui-ci comme ayant une fonction définitoire vis-à-vis du procès. Ainsi dans :

(6) Airbus équipe l'A320 de moteurs performants.

« équiper » ou « équiper de moteurs » peuvent être envisagés conceptuellement comme des actions distinctes, la seconde constituant une sous-catégorie de la première. Les propriétés du patient participent ainsi de la définition même du procès. C'est ce transfert de propriétés qui favorise la propagation de la charge évaluative : les évaluations formulées à l'égard des propriétés du patient pourront servir à la formulation d'évaluations secondaires relatives aux propriétés du procès.

En revanche, la fonction du rôle sémantique d'agent s'apparente davantage à une instanciation qu'à une définition. La spécification de l'agent apparaît comme plus propice à l'identification d'une réalisation particulière de procès qu'à la désignation d'un sous-type. Ainsi, pour reprendre l'exemple (6), si le procès équiper de moteurs est une sous-classe d'équiper, celui-ci pourra avoir des réalisations particulières différant notamment selon la nature de l'agent les prenant en charge : l'agent ne transfère pas ses propriétés au procès, mais détermine en revanche la qualité du déroulement de celui-ci. *Il est [souhaitable|regrettable] pour le [bon|mauvais] fonctionnement du procès que ce soit tel agent [évalué positivement|négativement] qui en prenne en charge la réalisation.*

#### 4.2 De la prédication vers l'actant

Deux différents modes, non nécessairement exclusifs, ont pu être envisagés. Le premier peut être décrit comme relatif à l'implication de l'actant dans le procès évalué, la manière dont cette participation influence l'image que l'on peut avoir de l'objet en question, au regard d'un système de valeurs socialement stabilisées.

Le second mode de propagation est relatif à l'état positif ou négatif résultant pour l'actant de sa participation au procès. Ici, ce sont donc les conséquences, pour l'actant, de sa participation au procès qui comptent. Les normes à l'égard desquelles est formulée l'évaluation secondaire sont ici relatives à l'objet, à ce que l'on considère comme bien ou mal pour lui.

L'un ou l'autre de ces modes de propagation pourra être activé selon le sémantisme du prédicat et le rôle sémantique de l'actant vers lequel est dirigée la propagation de la charge évaluative. Pour les prédicats processifs, si la propagation

concerne l'agent, les deux modes peuvent valoir soit conjointement soit de manière dissociée. Ainsi pour :

(7) Le joli coup réalisé par Airbus

la propagation sur l'agent Airbus pourra se faire soit parce que l'on considérera qu'il est bon qu'un agent prenne la responsabilité d'un procès évalué positivement, soit parce que l'on prendra en compte les retombées bénéfiques dont il pourra profiter.

Par contre, lorsque la propagation évaluative concerne le patient ou le bénéficiaire, il semble que celle-ci se fasse davantage sous le second mode : le patient et le récepteur sont affectés par le déroulement du procès, soit parce qu'il s'exerce directement sur lui (patient), soit parce que ces retombées sont dirigés vers lui (récepteur).

Pour les prédicats statifs, que la propagation évaluative concerne l'expérimenteur ou le patient, le second mode de propagation apparaît comme le plus probable, ces prédicats favorisant une propagation liée aux conséquences du procès sur l'objet qui en fait l'expérience.

Notons également que ces modes de propagation semblent être renforcés dans notre corpus par une forte présence des relations partie-tout et fabricant-entité fabriquée, lesquelles sont exprimées dans de nombreux exemples étudiés. Ces dernières renforcent les liens entre les différents membres de la proposition et semblent faciliter le phénomène de propagation.

## 5. Conclusion

Si la possibilité d'une propagation de la charge évaluative a pu ainsi être vérifiée pour l'ensemble des configurations logico-sémantiques, différents modes de transmission ont été identifiés. L'influence exercée par les relations logico-sémantiques structurant la proposition sur la détermination des modes effectivement activés a été mise en évidence.

Pour poursuivre l'étude, il sera nécessaire de l'étendre à d'autres configurations logico-sémantiques afin de vérifier la présence des modes de propagation déjà repérés, mais également d'en identifier, peut-être, d'autres. La compréhension du phénomène gagnerait également en pertinence avec une observation menée sur un autre corpus, exempt notamment des relations « ontologiques » partie-tout ou fabricant-objet fabriqué dont nous avons noté l'importance dans nos exemples. Enfin, il apparaît comme nécessaire de mener l'analyse dans un cadre inter-propositionnel. En effet, ne peut-on pas envisager dans l'exemple suivant :

- (8) La commande de cent quatre-vingts A320 [...] permet à EADS de marquer un point précieux face à Boeing.

à partir de l'évaluation portée par la prédication *marquer un point précieux*, une propagation atteignant les membres de la proposition qui précèdent, à savoir *la commande* et son patient *A320*?

## Bibliographie

- Changeux, Jean-Pierre (2008). *Du vrai, du beau, du bien. Une nouvelle approche neuronale*. Paris : Odile Jacob.
- Charolles, Michel (1995). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique* 29, 125–151.
- Davidson, Richard J./Scherer, Klaus R./Goldsmith, H. Hill (eds.) (2003). *Handbook of Affective Sciences*. New York : Oxford University Press.
- Eco, Umberto (1985). *Lector in fabula. Le rôle du lecteur*. Paris : Grasset.
- Ellsworth, Phoebe/Scherer, Klaus (2003). « Appraisal processes in emotion », in: Richard J. Davidson, Klaus R. Scherer, H. Hill Goldsmith (eds.), *Handbook of Affective Sciences*. New York : Oxford University Press, 572–595.
- Enjalbert, Patrice/Zhang, Lei/Ferrari, Stéphane (2012). « Opinion Mining in an Informative Corpus: Building Lexicons », in: Jeremy Jancsary (ed.): *Proceeding of KONVENS 2012 – PATHOS Workshop*, 314–318, <<http://www.oegai.at/konvens2012/proceedings.shtml>> [13.09.2012].
- Gosselin, Laurent (2010). *Les modalités en français – La validation des représentations*. Amsterdam/New York : Rodopi.
- Gross, Maurice (1981). « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, 7–52.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Malrieu, Jean-Pierre (1999). *Evaluative Semantics: Cognition, Language and Ideology*. London/New York : Routledge.
- Martin, Jim/White, Peter (2005). *The Language of Evaluation: Appraisal in English*. London/New York : Palgrave Macmillan.
- Mel'cuk, Igor (2004). « Actants in Semantics and Syntax. I. Actants in Semantics », *Linguistics* 42, 1–66.
- Mel'čuk, Igor/Polguère, Alain (2009). « Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique », in: Iva Novakova, Zlatka Guentchéva (dir.) : *Syntaxe et sémantique des prédicats. Lidil* 37, 99–114, <<http://lidil.revues.org/index2691.html>> [01.09. 2009].
- Noailly, Michèle (1999). *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.

- Pang, Bo/Lee, Lilian (2008). « Opinion Mining and Sentiment Analysis », *Foundations and Trends in Information Retrieval* 2/1–2, 1–135.
- Vernier, Mathieu/Monceaux, Laura/Daille, Béatrice (2011). « Identifier la cible d'un passage d'opinion dans un corpus multithématique », *Actes de TALN 2011*, 309–320, <<http://www.atala.org/TALN-RECITAL-2011-18eme-conference>> [27.06.2012].